

Pétition

Contre l'utilisation d'électrochocs à l'Hôpital Notre-Dame

Alors qu'il relevait du CHUM, il ne se donnait aucun électrochoc à l'hôpital Notre-Dame. Cette technique violente et dégradante n'a aucune raison d'être administrée :

- Considérant que malgré plus de 80 ans de pratique, les électrochocs demeurent une technique expérimentale,
- Considérant que parmi les personnes qui subissent les électrochocs, 2/3 sont des femmes et que les femmes de plus de 60 ans sont encore plus sur-représentées,
- Considérant que la prétendue efficacité de cette technique dont parlent les scientifiques ne concerne que la diminution de certains symptômes et ne tient pas compte des effets néfastes de son utilisation,
- Considérant que cette technique ne présente aucune efficacité dans la prévention du principal cas d'urgence qu'est le suicide,
- Considérant que ses effets sur l'organisme (cardio-vasculaire, respiratoire, osseux, nerveux etc.) sont graves,
- Considérant qu'il y a un nombre important reconnu de pertes de mémoire durable, de lésions cérébrales et d'altérations des autres fonctions cognitives,
- Considérant qu'il existe une controverse soutenue au sein du milieu scientifique quant à la destruction permanente des structures du cerveau,
- Considérant que l'administration des électrochocs cause des décès,
- Considérant que cette technique n'améliore pas mais plutôt détruit le potentiel d'une personne à être autonome et fonctionnelle, et conséquemment sa qualité de vie,
- Considérant qu'il existe des alternatives efficaces et sécuritaires aux électrochocs,

Pour toutes ces raisons, nous, signataires, demandons au CIUSSS du Centre-Sud de Montréal de revoir sa décision concernant l'utilisation d'électrochocs à l'hôpital Notre-Dame.

Nom	Ville	Code postal
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		

Cette pétition doit être retournée à Comité Pare-Chocs, 3958 rue Dandurand, Montréal, Qc, H1X 1P7, Tel : (514) 525-5060 avant le 30 avril 2019. Merci!